

Veuillez compléter les champs marqués*

En optant pour le prélèvement automatique de votre cotisation, vous participez à l'allègement du travail de l'équipe d'administrateurs bénévoles dans cette lourde tâche administrative . . . et ils vous en remercient par avance !

Le prélèvement est effectué chaque année vers le 15 juin sauf la 1ère année d'adhésion : l'encaissement sera alors immédiat passé cette date. Vous pourrez annuler ce mandat à tout moment sur simple demande transmise à l'association.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

A compléter et à accompagner d'un RIB

La Référence Unique du Mandat figurera à la rubrique « mes informations personnelles » sur le site après l'enregistrement de votre adhésion.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez INITIATIV'Retraite 42 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d' INITIATIV'Retraite 42 Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Vos Nom, Prénom * (débiteur)	
Votre adresse *	Numéro et nom de la rue
Les coordonnées de votre compte * <u>Joindre</u> un RIB – IBAN	F R _
Les coordonnées du <i>créancier</i>	INITIATIV'Retraite 42 M.S.A Cité de l'Agriculture 43 Av Albert Raimond B.P.80051 42275 St Priest en Jarez Code pays FR -Identifiant SEPA du créancier FR76 1450 6000 1064 5555 3400 059
Type de paiement	Prélèvement récurrent
Fait à,le	

